

# CHARTRE UNIVERSITAIRE ERASMUS ELARGIE (STAGES D'ETUDIANTS UNIQUEMENT) Formulaire de candidature

Date limite de soumission de la candidature: 30/11/2007

**243915-IC-1-2008-1-FR-ERASMUS-EUCP-1**

Type de Charte universitaire Erasmus pour laquelle vous posez votre candidature:

Standard

Elargie (stages d'étudiants uniquement)

Elargie (Charte Standard et stages d'étudiants)

Numéro de référence de Charte Universitaire Erasmus précédente (si c'est le cas) :

XXXXXX-IC-1-200X-1-XX-ERASMUS-EUC-1

Langues de la correspondance: FR

Langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) (langues officielles UE): FR

Dans le cas où la langue originale de la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) est autre que l'anglais, le français ou l'allemand, le document doit être fourni aussi dans une de ces trois langues.

Langue de la traduction de la stratégie Erasmus (si applicable) (anglais, français ou allemand) pas applicable

**A.1. Identification de l'établissement candidat**

Dénomination officielle complète de l'établissement en langue nationale	INSTITUT RURAL D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE CHAUVIGNY		
Traduction de cette dénomination en langue anglaise	EUROPEAN SCHOOL		
Code ID Erasmus de l'établissement (par exemple F PARIS333 si disponible)	NEW 2008		
Adresse Internet	http://www.ireo86.com		

**A.2. Identification du représentant légal**

Nom et prénom du <b>représentant légal</b> de l'établissement (Chef d'Etablissement)	PHILIPPE CLAVREUL		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)	DIRECTEUR	Sexe	Masculin
Département / unité	INSTITUT RURAL D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE CHAUVIGNY		
Fonction officielle au sein de l'établissement	DIRECTEUR		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+ 33/ 5/49 56 07 04		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+ 33/5 /49 56 37 22		
Courrier électronique (seulement une adresse)	ireo.chauvignymfr.asso.fr@		
Adresse légale de l'établissement Rue, numéro Code postal & Localité Code pays, Pays	47 ROUTE DE MONTMORILLON 86300 CHAUVIGNY FR, France		

**A.3. Coordinateur Erasmus**

Nom et prénom	NELLY GARDA-FLIP		
Titre (facultatif) (e.g. Prof., Dr, etc.)		Sexe	Féminin
Département / unité	INSTITUT RURAL D'EDUCATION ET D'ORIENTATION DE CHAUVIGNY		
Fonction officielle au sein de l'établissement	FORMATRICE		
Téléphone (y compris indicatifs national et régional)	+33 / 5/49 56 07 04		
Télécopie (y compris indicatifs national et régional)	+ 33/ 5 /49 56 37 22		
Courrier électronique (seulement une adresse)	nelly.garda.flip@mfr.asso.fr		
<b>Adresse pour la correspondance</b> Rue, numéro Code postal & Localité Code pays, Pays	47 ROUTE DE MONTMORILLON 86300 CHAUVIGNY FR, France		

#### A.4. Données statistiques sur l'établissement candidat

<i>Les chiffres demandés ne concernent que l'enseignement de type supérieur</i>			
Année de création de votre établissement			1963
Niveau des diplômes délivrés:			
Diplômes de premier cycle			Oui
Diplômes de deuxième cycle			Non
Diplômes à un seul échelon			Non
Diplômes de troisième cycle (sans doctorat)			Non
<u>Diplômes de doctorat</u>			Non
Nombre d'étudiants inscrits en 2006/2007 dans un <u>programme</u> d'enseignement supérieur		Temps partiel	0 Temps plein
Nombre d'étudiants diplômés en 2006/2007		Premier cycle Deuxième cycle Diplômes à un seul échelon Diplômes de troisième cycle (sans doctorat) Diplômes de doctorat	
Nombre d'enseignants (total) en 2006/2007			11
Nombre d'enseignants (en équivalent temps plein) en 2006/2007			9
Nombre de membres du personnel administratif (en équivalent temps plein) en 2006/2007			13
Parmi ce personnel administratif, nombre de personnes qui travaillaient directement dans le domaine des relations internationales ou européennes en 2006/2007 (en équivalent temps plein)			10.95
Première année de participation au programme Erasmus avec un cofinancement de la Communauté Européenne			3
			1

L'établissement s'engage à respecter les principes fondamentaux suivants:

OUI

01 La mobilité ne peut s'effectuer que dans les limites des accords antérieurs entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent;	<input checked="" type="checkbox"/>
02 Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.	<input checked="" type="checkbox"/>
03 Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants	<input checked="" type="checkbox"/>
04 Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance	<input checked="" type="checkbox"/>
05 Promouvoir et assurer la visibilité des activités soutenues par le programme Erasmus	<input checked="" type="checkbox"/>
06 Publier dans l'institution la Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS)	<input checked="" type="checkbox"/>
07 Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie	<input checked="" type="checkbox"/>

**C QUESTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE LA MOBILITÉ**

**1.a Question de reconnaissance: Allez-vous utiliser des ECTS (transfert d'unités de cours, contrats d'apprentissage, équivalence des diplômes) pour faciliter la reconnaissance universitaire des périodes d'étude Erasmus à l'étranger?**

- dans tous les départements/ facultés Oui
- dans certains départements/ facultés Oui

**1.b Question de reconnaissance: Votre établissement utilisera-t-il des ECTS comme système interne de capitalisation d'unités de cours?**

- dans tous les départements/ facultés Oui
- dans certains départements/ facultés Non

**2. Supplément au Diplôme**

Votre établissement accorde-t-il un Supplément au Diplôme? Non

**3. Aide à la mobilité du personnel enseignant: Quelles dispositions seront prises pour faciliter et encourager la mobilité du personnel enseignant Erasmus?**

- a) Aide financière supplémentaire de la part de votre établissement Oui
- b) Reconnaissance des activités d'enseignement à l'étranger comme partie importante de la carrière universitaire Oui
- c) Assistance dans les démarches pratiques (voyage, hébergement, etc.) Oui
- d) Autres (veuillez spécifier) Oui

Mise en relation avec l'expert régional sur des thématiques qui encouragent la mobilité du personnel

**4. Aide aux étudiants et enseignants handicapés: Votre établissement mettra-t-il des équipements à la disposition des:**

- a) étudiants et enseignants Erasmus non-voyants ou malvoyants? Oui
- b) étudiants et enseignants Erasmus sourds ou malentendants ? Oui
- c) étudiants et enseignants Erasmus présentant un handicap physique d'une autre nature ? Oui

# DÉCLARATION EN MATIÈRE DE STRATÉGIE ERASMUS (EPS)

Pour compléter cette section veuillez vous référer aux instructions ci-dessous.

Veillez noter qu'il est important de donner une large visibilité à votre déclaration (EPS) au sein de votre établissement et qu'elle doit être également publiée sur votre site Internet. La Déclaration en matière de stratégie Erasmus devrait déterminer la stratégie globale de coopération européenne de votre établissement qui sera à la base de tous ses projets de coopération Erasmus ainsi que de toute autre activité à venir dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

a) Décrivez de manière concise la stratégie de votre établissement, les objectifs et les priorités des activités Erasmus (mobilité individuelle et projets multilatéraux et de réseaux, etc.) et toute autre action dans le cadre du Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

b) Veuillez fournir des informations notamment celles relatives aux actions spécifiques prévues et mises en oeuvre afin de promouvoir les actions Erasmus, la Charte Universitaire Erasmus et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS).

Quelles dispositions sont prises par votre établissement dans le cadre de la politique de non-discrimination (par exemple, les actions et les projets relatifs à l'égalité des sexes, à l'intégration des étudiants et du personnel handicapés, à la promotion de la cohésion économique et sociale et à la lutte contre le racisme et la xénophobie)?

L'IREO de Chauvigny est un établissement du réseau des Maisons Familiales Rurales sous contrat avec le Ministère de l'Agriculture dont la particularité est la coopération internationale. Il base sa pédagogie sur celle de l'alternance qui allie théorie et pratique. Cette structure à taille humaine de 130 élèves en formation initiale Bac Pro et BTS intervient dans 3 secteurs : agriculture, services, commerce. La préoccupation internationale est ancienne dans notre IREO, qui est conscient de sa mission globale d'insertion sociale et professionnelle de ses élèves et étudiants. D'abord nous avons développé une action de partenariat, basée sur l'échange avec un lycée agricole dans le Devon (GB) pour nos élèves de BAC PRO Agricole, qui se traduit aujourd'hui par un voyage d'étude en Angleterre pour leur permettre une ouverture culturelle, professionnelle et une prise de conscience de la citoyenneté européenne.

A l'origine du BTS commercial, des stages facultatifs en Europe étaient déjà proposés à nos étudiants. Depuis 2002, face aux difficultés de recrutement dans cette filière et dans le souci d'aider les jeunes à : poursuivre leur cursus scolaire au delà du premier cycle, s'adapter aux exigences du marché du travail européen, acquérir des compétences spécifiques, améliorer leur compréhension de la culture économique et sociale des pays d'Europe, nous inscrivons dans leur formation un stage obligatoire de 4 semaines, dans une structure commerciale. Celui-ci est primordial pour des étudiants en formation commerciale, puisque l'anglais reste la langue des affaires. Cette expérience internationale contribue à leur ouverture d'esprit et à leur épanouissement personnel, il développe leur esprit d'initiative et d'entreprise, il leur permet de faire des comparatifs avec leurs expériences professionnelles acquises en France et les prépare mieux à leur future vie active.

L'établissement a mis en place différents partenariats : le comité de jumelage de la ville qui siège au sein de notre conseil d'administration, différentes entreprises avec des visites techniques en anglais, le laboratoire de langues de Châtellerauld qui grâce à des mini stages pour nos BTS a obtenu le Label Européen.

La Charte Erasmus et la Déclaration de Stratégie Erasmus seront publiées sur le site Internet de l'IREO86.com qui propose une rubrique coopération internationale présentant toutes les activités liées à l'Europe, reprises dans les médias locaux avec lesquels nous entretenons des relations partenariales. Nous informerons nos instances fédératives du dépôt de la Charte ainsi que notre député européen avec qui nous entretenons des relations. Lors de nos Portes Ouvertes, de notre Assemblée Générale et en cours d'année, toutes les informations utiles liées à l'action de mobilité Erasmus seront publiées.

A l'IREO, il n'y a aucune discrimination dans l'accès à la formation BTS, puisque : nous accueillons tout type de bac, des filles et des garçons de toute nationalité. Ce stage étant obligatoire des actions commerciales sont réalisées pour minimiser les frais et permettre à chacun de partir. Matériellement l'IREO applique la loi de 2005 sur le handicap. En plus des travaux d'accessibilité il dégagera des moyens humains pour l'accueil de personnes handicapées le cas échéant. Implanté dans une Zone de Revitalisation Rurale (ZER) il a pour priorité de donner à ses jeunes étudiants ruraux les mêmes chances qu'aux étudiants urbains en leur proposant un stage en Europe dans un souci de cohésion sociale. Par ailleurs notre public est très ouvert à l'expérience des stages car il les vit au quotidien durant sa formation. Cet enseignement lui demande de faire preuve d'adaptation à la pédagogie de l'alternance, à la diversité des entreprises, aux façons de travailler, à la mobilité, tout en répondant à la dimension européenne qui est au coeur de notre pédagogie.

Ainsi ce stage permet de contribuer à l'essor économique de l'Europe et de créer de la valeur ajoutée.

Qualité des stages professionnels des étudiants:

Quelles mesures spécifiques sont mises en œuvre pour assurer une très grande qualité des stages professionnels des étudiants? Donnez les détails sur le programme de travail et les stages professionnels développés et la manière dont ils sont mis en œuvre. Décrivez les arrangements pratiques développés entre les parties. Veuillez spécifier le suivi et l'évaluation de la période de placement ainsi que sa reconnaissance dans le curriculum des étudiants.

Le stage en entreprise est un élément fondateur de la pédagogie de l'alternance à l'IREO de Chauvigny, puisqu'il s'inscrit dans la progression pédagogique de l'étudiant et dans le plan de formation. Le stage en Europe se déroule sur 4 semaines à la fin de la première année du premier cycle, lorsque l'étudiant a acquis une approche de la démarche mercatique a réactivé ses mécanismes linguistiques et a affiné son projet professionnel. Il fait partie intégrante d'un module de formation pour lequel un volume horaire est dégagé sur le temps scolaire et contribue à l'obtention du diplôme.

En amont de la recherche de stage une discussion téléphonique a lieu avec la structure potentielle pour lui présenter notre établissement, notre mission et l'objectif de notre demande.

Un livret des objectifs de stage est remis à chacun avec le listing des entreprises partenaires. L'étudiant est accompagné individuellement dans sa démarche car sa formation antérieure valide des compétences différentes et multiples. Le formateur de langues le suit dans la rédaction de sa lettre de motivation, de son CV et des contacts téléphoniques en anglais. Les stages sont encadrés par une lettre d'engagement de l'entreprise d'accueil, une convention signée entre les parties stipulant les obligations contractuelles de chacun et le cadre juridique de référence. Toutes les garanties en terme d'assurances, d'hébergement et de moyens de transport sont prises avant le départ. Une personne relais est sollicitée pour assurer le lien entre le jeune et l'IREO : le comité de jumelage. La période de stage fait l'objet d'une double évaluation : de l'équipe pédagogique par un bilan téléphonique et de l'entreprise sous forme d'un bilan décrivant les missions effectuées par l'étudiant qui pourra être annexé à son CV. L'étudiant guidé et conseillé par l'équipe pédagogique rédige 2 travaux qui sont support d'examen : un dossier en anglais et un diaporama présentant les particularités culturelles de la région.

# ERASMUS

**Charte Universitaire Elargie**  
**(stages d'étudiants uniquement)**  
2008/2009 - 2013/2014

La Commission européenne délivre la présente Charte à:

**Université de l'Europe**

Ci-après dénommé 'l'établissement')

**L'établissement s'engage à respecter et à observer les principes fondamentaux de la mobilité Erasmus:**

- La mobilité ne peut s'effectuer que dans le cadre d'accords conclus au préalable entre l'établissement et les organisations dans lesquelles les stages se déroulent);
- Les activités mentionnées dans les Contrats de stages obligatoires et suivis avec succès par les étudiants feront l'objet d'une pleine reconnaissance.

**L'établissement s'engage aussi à:**

- Assurer le plus haut niveau de qualité dans l'organisation des stages professionnels des étudiants;
- Assurer qu'un système de transferts d'unités capitalisables garantit la transparence aux fins de la reconnaissance;
- Promouvoir et rendre visible les activités soutenues par le programme Erasmus;
- Publier cette Charte et la Déclaration en matière de stratégie Erasmus (EPS) en lien avec la stratégie de l'établissement;
- Respecter les objectifs de non-discrimination énoncés dans le Programme d'éducation et de formation tout au long de la vie.

Cette Charte habilite l'établissement à solliciter un financement pour des activités Erasmus auprès de son agence nationale Erasmus.

La violation de la présente Charte peut entraîner son annulation par la Commission.

*Je soussigné, représentant légal de l'établissement candidat,*

- - certifie que les informations contenues dans cette candidature sont complètes et exactes à ma connaissance. Toutes les activités Erasmus seront mises en oeuvre sur la base des accords écrits conclus avec les autorités compétentes des établissements partenaires;
- - déclare accepter le contenu de la Charte Universitaire Erasmus tel que défini ci-dessus, et engage mon établissement à faire en sorte de respecter et d'observer ces obligations;
- - confirme que les informations données dans la candidature soumise en ligne et sur la présente version papier sont identiques;
- - déclare accepter la publication par la Commission européenne de la stratégie Erasmus.

*Lieu:*

*Nom:*

*Date (jj/mm/aa):*

*Signature originale du représentant de l'institution (déjà identifié dans la section A.2)*

*Cachet ou tampon original de l'Institution*

### **Accusé de réception**

Après la soumission, les candidats sont invités à consulter le site Web de l'EACEA afin de vérifier la bonne réception de leur candidature d'adhésion à la Charte Universitaire Erasmus (CUE). Si, au **14.12.2007**, la candidature n'a pas été listée sur le site Web, le candidat devra contacter l'EACEA (adresse courriel: EACEA-EUC@ec.europa.eu)